

Communiqué de presse

PLF 2013 : Les professionnels du numérique demandent que progresse la concertation sur la fiscalité des PME et sur le financement privé de la croissance en France

Suite à la présentation par le gouvernement du Projet de loi de finances pour 2013, les entreprises du numérique, du logiciel et du jeu vidéo souhaitent que les questions de la fiscalité des TPE et PME innovantes et du financement privé de la croissance puissent se poursuivre dans un climat serein avec le Gouvernement, le Parlement et les organisations professionnelles, à la lumière des enjeux de compétitivité internationale auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 2 octobre 2012 - Si le projet de loi de finances 2013 annoncé la semaine dernière par le Gouvernement, confirme les déclarations positives du Président de la République sur la consolidation du dispositif de la Jeune Entreprise Innovante (JEI) et sur l'élargissement du Crédit d'impôt recherche (CIR) à l'innovation, ce dont les organisations professionnelles s'étaient récemment félicitées, la proposition du gouvernement de soumettre les plus-values de cession d'entreprises au barème progressif de l'impôt sur le revenu et donc accroître la fiscalité des cessions d'entreprises de 32% à 60,5% aggrave le risque et obère l'avenir de l'entrepreneuriat innovant dans notre pays.

Ce niveau de fiscalité empêchera la création d'ETI en bloquant la croissance externe des entreprises innovantes, qui est pourtant un enjeu majeur, notamment pour croître à l'export et créer des emplois durables.

Le secteur du numérique connaît actuellement une très forte vitalité de la création d'entreprise, mais ses nombreuses TPE et PME sont confrontées à la double menace d'un frein à l'entrepreneuriat et au financement privé de leur croissance dans un contexte d'âpre concurrence internationale.

Alors que le Parlement entame l'examen du projet de loi de finances 2013, la concertation et le dialogue chers à l'exécutif doivent trouver ici une concrétisation rapide. Le Syndicat National du Jeu Vidéo et Syntec Numérique souhaitent donc que soit organisé en urgence une concertation visant à mettre à plat la fiscalité des PME innovantes et les conditions de soutien au financement privé de la croissance afin d'achever la sécurisation de leur environnement juridique, financier et fiscal, qui sans cela verrait les engagements présidentiels s'arrêter au milieu du gué.

Pour les organisations professionnelles, ce volet du soutien à l'économie de croissance, à l'économie numérique et d'innovation, qui a démontré sa résistance et sa vitalité, même en temps de crise économique, est crucial dans un contexte de concurrence exacerbée, afin de consolider une industrie d'avenir, qui crée des emplois. Elles attendent un signal fort dans ce sens pour une plus forte lisibilité de l'avenir, nécessaire à la vitalité de l'entrepreneuriat innovant.

Syntec Numérique

Avec près de 1200 entreprises adhérentes représentant les principaux acteurs et métiers des industries numériques, Syntec Numérique est la Chambre Professionnelle des sociétés de Conseil et de Services Informatique, des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. A ce titre il est le porte-parole et acteur majeur de l'industrie numérique auprès de différents organismes institutionnels et des pouvoirs publics Français et Européen.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des technologies de l'information et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts professionnels.

Anne-Julie Ligneau Tel : 06 23 41 04 70 - ajligneau@syntec-numerique.fr

SNJV - Syndicat National du Jeu Vidéo - www.snjv.org

Créé en 2008, dans la continuité de l'Association des Producteurs d'Œuvres Multimédia (APOM), le SYNDICAT NATIONAL DU JEU VIDEO (SNJV) rassemble aujourd'hui les entreprises et les professionnels de la production et de l'édition de jeux vidéo et de programmes multimédias ludiques, ainsi que les organisations œuvrant au développement de la filière jeu vidéo en France; fort de plus de 160 entreprises adhérentes, le SNJV œuvre pour la promotion et le développement de l'industrie du jeu vidéo en France. Le SNJV est l'un des membres fondateurs de l'EGDF (European Games Developer Federation).

SNJV : Julien Villedieu, Délégué Général / 09 70 46 06 11 / dg@snjv.org